



Envoyé en préfecture le 14/02/2025

Reçu en préfecture le 14/02/2025

Publié le

ID : 076-217605765-20250211-504-DE



***EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL***

Date de convocation

Le 31 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 13/02/2025

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, MARTIN Florence, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, DOURLLEN Aurélien, BLONDEL Sylvie, COLOMBEL Gaëtan, BOUVIER Isabelle et formant la majorité des membres en exercice

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : JEANNE Laurent, HUBERSON Marie-Pierre, GABRIEL Fabienne, et TREHET Laurent

Présents : 11

Votants : 13

Monsieur Benoit ROUGEOLLE a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (Article L 2121-15 du CGCT)

Monsieur Laurent JEANNE a donné pouvoir à Hubert LECARPENTIER

Madame Fabienne GABRIEL a donné pouvoir à Benoit ROUGEOLLE

OBJET : 2025 – 3.3 – 7 – SALLE POLYVALENTE – DEMANDE DE PRET de l'Association « Sans Prétention »

Monsieur le Maire expose la demande de l'association « SANS PRETENTION » sollicitant le prêt de la salle polyvalente à titre gratuit, pour organiser une soirée karaoké entre jeunes, pour financer un séjour vacances

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Accorde le prêt gratuit de la salle mais demande avec un chèque de caution de 800 € à la remise des clés en cas de dégradation
- Demande un encadrement d'adultes pendant la soirée

Voté à l'unanimité

Le Maire
H. LECARPENTIER

En mairie, le 13/02/2025
Le Secrétaire de séance,
Benoit ROUGEOLLE